

Ouverture de la séance à
09 h 45.

Présents :

Bernard BACON,
Lionel GOSSE,
Christian LEMOINE,
Nicolas LOUBIER,
Hélène MARTIN,
Bernadette PASCAL,
Jean-Claude PEPIN,
Corinne RICOU-LAFONT,
Gilbert SERODES.

Absents :

Jonathan ARS,
Romain NAUTON.

Rédacteur :

Christian LEMOINE

Secrétaire de séance :

Nicolas LOUBIER

Fin de séance :

12 h 15

Réunion du conseil municipal du 28 février 2015.

Table des matières

1	Ordre du jour	1
1.1	Convention avec le CDG48.....	1
1.2	OGEC Ecole St Joseph de Grandrieu.....	1
1.3	Budget de la Commune 2014	1
1.4	Service de l'eau	1
1.5	Contrats territoriaux	1
1.6	Planning des élections	2
1.7	Questions diverses.....	3

1 Ordre du jour

1.1 Convention avec le CDG48

- Convention avec le Centre de Gestion de la Lozère, pour la prévention, la formation et l'inspection des locaux.

Délibération : Accord unanime.

1.2 OGEC Ecole St Joseph de Grandrieu

- Demande d'acompte sur subvention 2015.

Délibération : Accord de principe pour verser un acompte, dès lors que l'OGEC fournira un bilan d'activité et financier.

1.3 Budget de la Commune 2014

Budget de fonctionnement : dépenses 506 568,52 €, recettes 478 418,01 €, soit un déficit de 28 150,51 €. Si les dépenses ont été contenues dans les prévisions, les recettes n'ont pas été celles prévues (478 418 € au lieu de 509 828 €), dû à une régularisation d'erreur sur le budget de l'année précédente (excédents antérieurs reportés de 31 994 €).

Budget d'investissement : dépenses 281 993.73 €, recettes 395 594.37 €, soit un excédent de 113 600.64 €. Toutes dépenses contenues, mais certains travaux restent à faire ou finir (chemins, éclairages, fontaine, travaux en forêts).

Délibération : Voté à l'unanimité.

1.4 Service de l'eau

Budget de fonctionnement : dépenses 47 171.19 €, recettes 51 2652.07 €, soit un excédent de 4 480.88 €.

Budget d'investissement : dépenses 6 883.72 €, recettes 23 275.78 €, soit un excédent de 16 392.06 €.

Délibération : Voté à l'unanimité.

1.5 Contrats territoriaux

Dans le cadre de la Réforme territoriale : pour obtenir des subventions, il faudra préparer sa demande 3 ans en l'avance et la soumettre à

l'approbation de la Communauté de Communes, qui gèrera les budgets et l'octroi des subventions.

Tourisme :

Offre de logements : 7 logements proposés,

Gîtes : 1 à la Vialatte, 2 à Chams, 1 à st Symphorien.

Développement économique :

Points forts : chemins de randonnée balisés, aménagement bel air, embellissements des villages, enfouissement des réseaux.

Points faibles :

Services de la vie quotidienne :

Points forts : développement de la vie associative, bibliothèque à Chams.

Points faibles : surveillance/visite des personnes âgées isolées.

Voirie :

Points forts : entretien régulier des voiries, déneigement rapides des principaux axes, comblement des fossés, limitation des vitesses de traversées des villages.

Points faibles :

Cadre de vie :

Points forts : plantations de fleurs, rénovation presbytère de Chams, aménagement du cimetière, clocher de St Symphorien protégé des pigeons, enfouissements des réseaux.

Points faibles :

Enjeux :

Accès à Internet.

1.6 Planning des élections

Dimanche 22 mars

	8h à 10h30	10h30 à 13h	13h à 15h30	15h30 à 18h
ARS Jonathan	X			
BACON Bernard	X			
GOSSE Lionel			X	
LAFONT RICOU Corinne				
LEMOINE Christian		X		
LOUBIER Nicolas				
MARTIN Hélène		X		
NAUTON Romain				
PASCAL Bernadette				X
PEPIN Jean-Claude				X
SERODES Gilbert			X	

Dimanche 29 mars

	8h à 10h30	10h30 à 13h	13h à 15h30	15h30 à 18h
ARS Jonathan				
BACON Bernard	X			
GOSSE Lionel				X
LAFONT RICOU Corinne				X
LEMOINE Christian			X	
LOUBIER Nicolas				

	8h à 10h30	10h30 à 13h	13h à 15h30	15h30 à 18h
MARTIN Hélène			X	
NAUTON Romain				
PASCAL Bernadette		X		
PEPIN Jean-Claude		X		
SERODES Gilbert	X			

1.7 Questions diverses

Cérémonie des AFN, le 22 mars 2015. Tournée des communes, apéro prévu.